



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PLAN D'ACTION RÉGIONAL ATTRACTIVITE DES MÉTIERS DU SOIN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)

DIRECTION DE L'APPUI À LA
PERFORMANCE

OBJECTIFS FIXES

Il s'agit de définir et concerter des actions de portée régionale pour améliorer l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement, au profit des métiers les plus en tension.

L'objectif de ce plan d'actions en construction est de :

- Recenser les dispositifs régionaux permettant d'améliorer la visibilité et l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement pour mieux les faire connaître ;
- Faire converger la politique des acteurs institutionnels au profit des employeurs du secteur sanitaire et médico-sociale ;
- Identifier les propositions et initiatives des acteurs et employeurs permettant de compléter / alimenter le plan d'actions.

Premier axe : Orientation et valorisation
des métiers du secteur.

Faire connaître aux
normands les métiers du soin
et de l'accompagnement

OBJECTIF N°1 : ASSURER LA VISIBILITÉ DES MÉTIERS DU SOIN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT

Actions envisagées	Pilote de l'action / Partenaires	Calendrier
Outiller les professionnels de l'orientation sur les métiers du soin et de l'accompagnement.	Agence de l'orientation / Instituts de formation	2022
Mener des actions de promotion des métiers du soins et de l'accompagnement dans le salon régional de l'orientation et des métiers.		2022
Organiser une tournée des métiers du soin dans les différents territoires de la région.		2022
Organiser dans les lycées des événements "métiers du soin" avec les acteurs hospitaliers et médico-sociaux du territoire et les instituts de formation		2022
Présenter à l'ensemble des employeurs les périodes d'immersion possibles dans le cadre du Contrat d'engagement jeune	Pôle emploi et DREETS	2022
Relayer la campagne nationale de communication sur les métiers du soin et de l'accompagnement sur les supports de communication régionaux.	ARS	2022

DEUXIÈME AXE : FORMATION INITIALE & FORMATION CONTINUE

Adapter l'appareil de
formation aux besoins
exprimés

OBJECTIF N°2 : RÉPONDRE AUX BESOINS EN PERSONNEL QUALIFIÉ PAR LA FORMATION

Actions envisagées	Descriptif	Pilote de l'action / Partenaires	Calendrier
Poursuivre la politique d'augmentation des quotas de formation sur les métiers IDE/AS/AES.	Augmenter le nombre de places en formation IDE/AS/AES de +800 places par rapport à 2019 en lien avec le Ségur de la Santé	Région Normandie/ ARS Instituts de formation Etablissements employeurs (stages)	2022-2023
Valoriser les compétences des agents en poste et leur permettre d'accéder à la formation AS.	Relancer en 2022 le dispositif de formation des 70h « fondamentaux à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie »	ARS et IFAS Etablissements employeurs	2022
Favoriser les admissions en formation dans les IFAS pour cibler davantage tous types de publics	-Accentuer le nombre de places ouvertes par la voie de l'apprentissage ; -Harmoniser les modes de sélection dans les IFAS de la région et les rendre plus lisibles	IFAS – ARS-Région	2022-2023
Déployer la formation « se préparer aux métiers du soin et de l'aide à la personne »	Renforcer le dispositif au profit des demandeurs d'emploi pour les besoins des structures sanitaires et médico-sociales	Région / Pôle emploi	2022-2023
Lancer une démarche sur l'augmentation des quotas des formations d'infirmiers de spécialité	Identifier les besoins des établissements sanitaires et les capacités de formation des acteurs	ARS / Fédérations sanitaires / Région	2022-2023

OBJECTIF N°3 : FACILITER LES PROMOTIONS PROFESSIONNELLES OU LES RÉORIENTATIONS

Actions envisagées	Pilote de l'action / Partenaires	Calendrier
Mettre en place un comité des financeurs pour articuler les actions du champ de la formation continue.	Région / OPCO (Santé, Cohésion sociale et ANFH) / Transition Pro	2nd semestre 2022

OBJECTIF N°4 : FACILITER LA FORMATION DES APPRENANTS EN OFFRANT DES ACCOMPAGNEMENTS QUALIFIANTS EN STAGE

Actions envisagées	Descriptif	Pilote de l'action / Partenaires	Calendrier
Améliorer l'accueil et la formation en stage	Relancer le dispositif de la charte d'encadrement et des réunions territoriales entre instituts et lieux de stage au regard notamment de l'augmentation des quotas de formation.	ARS / Région / Instituts de formation et établissements d'accueil	2 ^e semestre 2022

TROISIÈME AXE : CONDITIONS ET ENVIRONNEMENTS DE TRAVAIL

Améliorer l'attractivité des établissements pour les métiers du soin et de l'accompagnement et fidéliser les personnels

OBJECTIF N°5 : RENOVER LES CONDITIONS ET ENVIRONNEMENTS DE TRAVAIL

Actions envisagées	Pilote de l'action / Partenaires	Calendrier
Investir dans la modernisation immobilière des établissements sanitaires et médico-sociaux au titre du Ségur de la Santé.	ARS, Région et les Collectivités territoriales	2022-2023
Financer au sein des établissements de santé et médico-sociaux les dispositifs d'amélioration de la qualité de vie au travail et d'attractivité des structures.	ARS	2022-2023
Déployer dans les établissements de la fonction publique hospitalière les mesures du « Ségur 2 » relatives aux environnements de travail (temps de travail, absentéisme, recrutements prioritaires, engagement collectif)	ARS	2022-2023
Développer une culture de prévention des risques professionnels.	CARSAT en partenariat avec l'ARS, l'ARACT et la DREETS	
Déployer dans les établissements du secteur sanitaire et médico-social le dispositif de Prestation Conseil RH (PCRH)	DREETS / OPCO Santé	2022-2023
Accompagner le dialogue social au sein des établissements	DREETS	2022-2023

OBJECTIF N°6 : AMÉLIORER LES POLITIQUES D'ATTRACTIVITÉ ET DE FIDÉLISATION DES PROFESSIONNELS DU SOIN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT

Actions envisagées	Descriptif	Pilote de l'action / Partenaires	Calendrier
Faciliter le partage de bonnes pratiques en matière d'attractivité.	Organiser un recensement de dispositifs locaux ou territoriaux ayant permis d'améliorer l'attractivité d'une structure	ARS / Fédérations d'employeur	2è semestre 2022
Etudier l'opportunité d'un dispositif de soutien financier aux Contrats d'allocation d'études (CAE) dont pourraient bénéficier les établissements de santé et médico-sociaux.	Analyser la pertinence de la mesure et déterminer les métiers et établissements qui pourraient en bénéficier	ARS	2022

QUATRIÈME AXE : MOBILISER ET ARTICULER LES DISPOSITIFS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX D'APPUI AU RECRUTEMENT

Accompagner le vivier de
recrutement et accompagner
les structures employeuses
dans leur démarche

OBJECTIF N°7 : ACCOMPAGNER LES STRUCTURES DANS LEURS DÉMARCHES DE RECRUTEMENT

Actions envisagées	Pilote de l'action / Partenaires	Calendrier
Confirmer à l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux les coordonnées d'un référent Pôle emploi en charge d'accompagner la structure dans ses démarches de recrutement.	Pôle Emploi	2022
Accompagner les employeurs dans des démarches innovantes de recrutement (Job Dating,...).		2022-2023
Poursuivre la communication sur la plate-forme ministérielle « renforts RH » notamment auprès des étudiants en santé pour faciliter les remplacements ponctuels	ARS / Instituts de formation	2022
Déployer une information à l'attention des établissements sanitaires et médico-sociaux sur les plates-formes territoriales d'appui aux transitions professionnelles et le dispositif des transitions collectives	DREETS	2022
Mettre à disposition sur les sites Internet de l'ARS, de la Région et de la DREETS un guide aux employeurs sur les dispositifs d'aides au recrutement.	Région Normandie, Pôle Emploi et la DREETS	2è semestre 2022

OBJECTIF N°8 : ASSURER LA VISIBILITÉ NÉCESSAIRE AUX MÉTIERS DU SOIN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT

Actions envisagées	Pilote de l'action / Partenaires	Calendrier
Mener des actions régulières de communication sur les métiers du soin et de l'accompagnement	ARS	2022
Financer les formations de demandeurs d'emploi au profit des métiers du soin dans le cadre du dispositif #Avenir.	Région Normandie Pôle Emploi	2022
Déployer les plates-formes des métiers de l'autonomie.	ARS et conseils départementaux	2022-2023

CINQUIÈME AXE : PARTAGER DES INDICATEURS DE TENSION SUR LES MÉTIERS

Mieux identifier les besoins dans les différents établissements et territoires

OBJECTIF N°9 : IDENTIFIER LES POSTES VACANTS DANS LES ES/ESMS

Actions envisagées	Pilote de l'action / Partenaires	Calendrier
Lancer des enquêtes régulières sur les postes vacants dans les établissements de santé et médico-sociaux pour mieux identifier les métiers et territoires en tension.	ARS en partenariat avec Pôle Emploi (offres publiées)	3 fois par an à partir de 2022